

ÉDITO du maire

RENTRÉE SEPTEMBRE 2018

Notre commune grandit et il nous faut aujourd'hui programmer les aménagements de demain afin de donner, aux Vicomtaises et aux Vicomtais, des équipements adaptés.

Au cœur de nos préoccupations se trouvent les équipements sportifs. Le sport est une véritable école du vivre ensemble, du respect de l'autre et de soi ; le sport permet à nos jeunes de GRANDIR !

Nous avons au mois de juin inauguré le nouveau DOJO dans l'Espace du Marillet et nous sommes heureux de voir notre club de judo se développer avec plus de 70 licenciés et bientôt accueillir notre première ceinture noire « maison ».

Nous rénovons à cette rentrée le terrain de tennis extérieur, qui a bien vieilli du haut de ses 30 ans, en refaisant à neuf le revêtement. Avec près de 100 licenciés, notre club de tennis vicomtais possède le record de l'agglomération en proportion du nombre de jeunes licenciés.

Enfin nous lançons l'investissement majeur de ce présent mandat : la SALLE DE SPORTS. Le choix de l'architecte va se faire d'ici la fin du semestre avec un objectif d'ouverture en 2021. Cette salle sera affectée à notre club de Hand le SLV (qu'il soit d'ailleurs félicité pour ses beaux résultats en coupe de Vendée avec les moins de 16 ans tant chez les filles que chez les garçons !). Mais nous souhaitons également ouvrir cet espace à la pratique du sport collectif adapté à l'échelle du département. Trop peu d'espaces sont aujourd'hui dédiés au sport collectif adapté et nous voulons en la matière être exemplaires !

Pour ne rien vous cacher nous avons également l'ambition d'étendre cet équipement à la pratique du tennis et peut être des sports de combat en général sur le schéma suivant :

- La construction principale sera dédiée à la pratique du hand et du sport collectif adapté.
- Une option 1 pourrait intégrer au programme une salle de tennis couverte adjacente en mutualisant les équipements (vestiaires, espaces de réunion et de convivialité...).
- Une option 2 pourrait intégrer un DOJO qui donnera à notre club de judo un outil à la hauteur de ses ambitions, notamment en termes d'organisation de compétition, en mutualisant également les équipements.

Nous avons une enveloppe budgétaire contrainte qui nous permet aujourd'hui de réaliser la construction principale. A nous de trouver les solutions financières qui nous permettraient d'y ajouter les options 1 et 2. Nous avons donné la consigne d'économiser au maximum sur chaque poste en rationalisant la construction : un bâtiment simple et fonctionnel. J'ai la conviction que si nous mettons toutes nos bonnes volontés en commun, équipe municipale et clubs sportifs, nous trouverons les solutions pour doter notre territoire de ce bel équipement. Chaque économie sur la partie principale, chaque fond de concours, chaque subvention aussi minime soit-elle, seront bons à prendre.

Je vous informe dès à présent qu'un comité de pilotage, associant tous les acteurs et usagers de ce futur complexe, va être mis en place afin de répondre au plus juste aux besoins de chacun.

Il me reste à vous souhaiter une bonne rentrée à toutes et à tous ; une bonne rentrée SPORTIVE.

Yannick DAVID
Maire
Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération



sommaire

VIE MUNICIPALE p.02

VIE ÉCONOMIQUE p.05

ACTIONS SOCIALES p.05

CADRE DE VIE p.06

ENFANCE/JEUNESSE p.07

VIE ASSO./CULTURE & SPORT p.08

INFOS PRATIQUES p.12

RÉUNION PUBLIQUE
Jeudi 27 septembre
à 19h00, Salle du
Moulin Rouge



COMMUNE

La Chaize le Vicomte
VENDEE



■ INAUGURATION DU DOJO

Samedi 30 juin 2018 a eu lieu l'inauguration du nouveau dojo à l'Espace du Marillet en présence de la municipalité, des associations, des artisans et du service technique, avec une démonstration de jeunes judoka.



Cet équipement a été réalisé courant mars 2018 à la demande du club Pass'Yon Judo qui en est le principal utilisateur mais aussi à la demande du Maire qui aurait vu sa responsabilité engagée en cas d'accidents inappropriés à la pratique de ce sport dans l'ancien espace (radiateur sur les murs, lavabo et exigüité des lieux).

Depuis le 24 mars 2018 le judo est sur son nouveau tatamis grâce à l'intervention des entreprises et fournisseurs : RULEAU TEXIER, MORISSET, POUPARD JOGUET, LE FIL DU BOIS, APAVE, CASAL SPORT, la contribution des services techniques de notre commune et celle des bénévoles du club, pour un montant total de 43 382,66 €.

Nous souhaitons que ces travaux répondent à l'attente du club qui est en pleine progression, et beaucoup d'ippons pour l'avenir !

PASCAL BONNIN
Adjoint aux Sports et à la Vie associative



■ CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le conseil municipal enfants appelé communément le CME a terminé son année 2017/2018 avec la séance plénière du 26 juin. Le CME sera renouvelé pour moitié après la rentrée scolaire prochaine avec l'élection de huit nouveaux élus du CM1, quatre de l'école Pierre Perret, et quatre de l'école Saint Joseph.



Organisé en commissions le fonctionnement du CME s'articule autour des thèmes suivants : culture-loisirs, environnement et vie pratique locale.

Les élus du conseil municipal enfants sont invités à participer aux fêtes et cérémonies, telles le 11 novembre, le 8 mai, le goûter des aînés... Cette année ils se sont vus remettre le 26 mai par l'UNC le drapeau du souvenir en mémoire de nos vaillants soldats tombés face à l'ennemi.

Nos jeunes élus ont travaillé au cours de l'année écoulée sur des thèmes variés. Des activités intergénérationnelles pour égayer quelques moments de la vie quotidienne de nos aînés. Un travail de réflexion sur des passages pour piétons et des pistes cyclables ainsi que l'élaboration du projet de skate parc.

La propreté et les déchets sauvages ont aussi monopolisé nos jeunes : après un inventaire, une matinée de nettoyage a été organisée. Pour sensibiliser la population ils proposent sur le panneau lumineux un message invitant tous les Vicomtais à faire le tri des déchets et devenir les ambassadeurs du tri.

Un projet mobilisateur, le « Point central de la Vendée » verra son aboutissement au cours de l'année 2018/2019.

Jean NICOU
Adjoint aux Affaires scolaires,
à l'Animation jeunesse et aux Affaires générales



■ FORUM DES ASSOCIATIONS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

Le 1^{er} septembre 2018 salle du Moulin Rouge aura lieu, de 10h à 13h, le deuxième Forum des Associations ;

elles sont 25 à avoir répondu à notre invitation dont une association de Thorigny et nous les remercions de l'intérêt qu'elles portent à faire découvrir leur activité et leur dynamisme au sein de notre commune, **Rendez-vous au 1^{er} septembre 2018 !**



PASCAL BONNIN
Adjoint aux Sports et à la Vie associative



■ PRIX RESTAURANT SCOLAIRE

Les nouveaux tarifs du restaurant scolaire ont été votés lors du Conseil Municipal du 29 mai 2018.

C'est la société ARIDEV qui fournit les repas au restaurant scolaire dans le cadre du contrat de délégation de service public. Chaque jour, ce sont près de 490 repas servis.

À titre de comparaison, voici les tarifs appliqués dans les communes de l'Agglomération

TARIFS DES RESTAURANTS SCOLAIRES DE L'AGGLOMERATION



■ « 11 NOVEMBRE 1918 – 11 NOVEMBRE 2018 »
CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE



Une exposition et des cérémonies pour raviver la mémoire :
Du vendredi 9 novembre au lundi 12 novembre, Salle du Moulin Rouge



Honneur à nos grands morts [...] Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours soldat de l'idéal.
Georges CLEMENCEAU (1841-1929),
Discours écrit et parlé à la Chambre des députés, 11 novembre 1918

Partout en France, le 11 novembre 2018, sera célébré le centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale. À La Chaize-le-Vicomte, la commission « culture » de la municipalité, l'association Arts et Patrimoine Vicomtais (APV), l'Union Nationale des Combattants (UNC), proposent une exposition pour rappeler cette période tragique : la Grande guerre 1914 - 1918.

Un immense affrontement mondial, un désastre économique et financier. Près de 10 millions de morts et de nombreux blessés à jamais handicapés : une génération perdue !

La Commission Culture a choisi de présenter les principales phases du conflit depuis son déclenchement jusqu'à l'Armistice et aux traités de paix (1919) : les causes de la guerre, les grandes dates, les batailles les plus meurtrières... la vie dans les tranchées, les nouvelles armes apparues au cours de ce conflit... Comment vivent ceux qui ne sont pas au front ? Quel bilan, quelles conséquences en Europe ? Des cartes, des images, des textes courts, des vidéos, pour rappeler ces événements tragiques et mieux comprendre...

La guerre et ses conséquences pour La Chaize-le-Vicomte et La Limouzinière, ces deux communes dont les enfants « Morts Pour La France » ont leur nom sur le Monument aux Morts

L'association APV s'est tournée vers les habitants et leur participation à la guerre, les hommes mobilisés et les Morts Pour La France.

À partir des listes des Archives Départementales, des Archives Nationales et de l'état civil des deux communes, il est possible de retrouver et reconstituer le parcours des combattants. En commémorant le centenaire, on ouvre également l'accès à toutes les informations précédemment tenues secrètes ou réservées à certains. Cent ans étant le délai de prescription. L'exposition, Salle du Moulin Rouge, permettra à ceux qui le désirent de retrouver leurs ancêtres ou parents mobilisés, avec un accès en ligne aux différentes archives. Des conseils seront donnés et des aides apportées sur place pour guider dans la recherche.

Chacun pourra donc retrouver le livret militaire des combattants, les faits d'armes, les blessures, lieux des combats, la disparition ou la mort, les lieux de sépulture. Seront également exposés des objets et documents de soldats : décorations, cartes postales, flammes philatéliques, lettres, photos, tombes des « Morts Pour La France » dans le cimetière de La Chaize... Et les premières commémorations avec la création du Monument aux Morts et les discours du maire, Frédéric Gauvreau. Quelques chiffres pour montrer l'importance de cette guerre sur nos communes : 928 hommes nés à La Chaize et La Limouzinière ont été mobilisés. 140 sont Morts Pour La France. Soit plus de 15 % de la population mobilisée. Une saignée sans précédent sur des hommes jeunes (entre 20 et 40 ans) avec ses conséquences démographiques et économiques.

U.N.C Soldat de France section La Chaize-le-Vicomte, venez nous rejoindre !

Durant toute l'exposition, vous découvrirez un stand U.N.C où vous pourrez trouver des informations sur les missions qui sont les nôtres, l'historique de l'U.N.C Vendée, de l'U.N.C La Chaize-le-Vicomte ainsi que d'autres renseignements sur toutes nos activités.

De nombreux documents relatifs à notre association viendront illustrer vos demandes ou vos souhaits et nous serons également présents pour répondre à vos questions. Venez nous voir, nous vous accueillerons avec un grand plaisir, peut être serez-vous convaincus par notre motivation et aurez envie de perpétuer le Devoir de Mémoire et de pérenniser le souvenir pour les Morts Pour la France.

Horaires d'ouverture de l'exposition :

- **Vendredi, samedi, lundi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30**
- **Dimanche 11 novembre : de 14h30 à 17h30**

COMMÉMORATIONS - DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Messe à l'Eglise Saint-Nicolas

- 10h15 - Défilé en direction du Monument aux Morts
- 10h45 - Début de la cérémonie : montée des couleurs
- 11h00 - Sonnerie de l'Armistice
- 11h15 - Allocutions
- 11h30 - Dépôt de gerbes
- 11h45 - Défilé vers la Salle du Moulin Rouge
- 12h15 - Vin d'honneur offert par la Municipalité

■ JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre 2018



L'église vue de la rue de Virecourt.

La Chaize-le-Vicomte possède un riche patrimoine : son église du XI^{ème} siècle, son musée ornithologique et son bourg de caractère. Profitez des visites organisées au cours de ces deux journées pour découvrir ou redécouvrir ce patrimoine.

L'Eglise Saint-Nicolas, église romane classée monument historique en 1908, est ouverte au public :

- samedi et dimanche de 9h à 18h hors cérémonies religieuses,
- visites guidées proposées par l'association Arts et Patrimoine Vicomtais, samedi à 17h, dimanche à 15h et 16h30.

Le Musée Ornithologique Charles Payraudeau est ouvert samedi et dimanche de 14h à 18h. Visites libres ou commentées. Entrée gratuite. La collection du grand naturaliste vicomtais, Charles Payraudeau (1798-1865), léguée à la commune, est la richesse du Musée qui présente au public près de 400 spécimens d'oiseaux et 70 mollusques. Labellisé « Musée de France ». Le public pourra flâner dans le vieux bourg pour découvrir les remparts, les rues typiques, les maisons anciennes, le lavoir communal...

Une fiche « Circuit Touristique du Vieux Bourg » est mise à disposition à l'Eglise et au Musée.



Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au Patrimoine



RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Début des travaux au cours du dernier trimestre 2018

La commission d'appel d'offre (CAO) s'est réunie une première fois le 11 avril 2018 pour l'ouverture des plis. À la suite de l'analyse des offres, la commission, réunie à nouveau le 16 mai 2018, a préconisé de suivre le choix de l'architecte qui a retenu les entreprises suivantes :

- Lot 01 : maçonnerie - pierre de taille- couvertures tuiles - zinguerie : Entreprise LEFEVRE pour 1 055 727,41 € HT
 - Lot 02 : charpente - menuiserie : Ateliers PERRAULT pour 275 971,03 € HT
 - Lot 04 : paratonnerre : Entreprise ART PROTECT pour 7 695,00 € HT
- Pour un montant total de 1 339 393,44 € HT.
Pour le Lot 03 : vitraux - ferrures à vitraux, aucune offre n'a été reçue, l'appel d'offre a donc été relancé.
Les demandes de subvention sont en cours de façon à permettre le démarrage des travaux au cours de ce dernier trimestre 2018.

Faire un don à la Fondation du Patrimoine pour aider la municipalité.

La municipalité fait appel à la générosité du public. Une souscription est lancée par convention avec la Fondation du Patrimoine. Tous les dons sont déductibles des revenus.

- Vous pouvez utiliser le bon de souscription : des prospectus sont à votre disposition à la mairie et dans les trois églises de la paroisse ;
- Vous pouvez aussi faire un don en ligne en suivant le lien : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-nicolas-de-la-chaize-le-vicomte>



La Fondation du Patrimoine, créée par la Loi du 2 juillet 1996, est reconnue d'Utilité Publique. Elle se donne pour mission de sauvegarder et mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés... Elle peut participer financièrement à la réalisation de programmes de restauration...

La Fondation du Patrimoine sensibilise les jeunes à la conservation du patrimoine...

Le 1^{er} octobre 2017, la délégation vendéenne de la Fondation du Patrimoine a lancé son Concours Photo pour les enfants des classes de CM1-CM2 des écoles privées ou publiques de Vendée.

Trois thèmes étaient proposés :

- Le Patrimoine bâti dans tous ses états
- Le Geste et l'Artisanat
- Le Patrimoine naturel et la Biodiversité

Les résultats ont été donnés le vendredi 15 juin. Parmi les lauréats, une Vicomtaise, Adélaïde Durand, Ecole Saint-Joseph, remportait le 3^{ème} prix sur le thème « Le Patrimoine bâti » avec une très belle photo du « Lavoir » de La Chaize-le-Vicomte.

Bravo Adélaïde !



Antoine REMBAUD
Ajdoit à l'urbanisme, aux Monuments historiques, aux Réseaux et aux Chemins de randonnées



Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au Patrimoine



FISCALITÉ

Après deux mois estivaux sous le signe des vacances, le mois de septembre renoue avec les cartables pour les enfants et les calculatrices pour les parents. En effet, septembre est synonyme d'impôts avec la réception de nos avis d'imposition dans nos boîtes aux lettres.

Ressources essentielles pour faire fonctionner les services publics de proximité et pour financer les investissements sur la commune, les impôts locaux sont la principale recette financière des communes rappelant qu'aucun service public n'est réellement gratuit !

Fin septembre, c'est pourtant une belle surprise qui nous attend avec la première tranche d'exonération de la taxe d'habitation, tant promise par le Président de la République. Ainsi, 80% des ménages verront leur taxe d'habitation fondre de 30%.

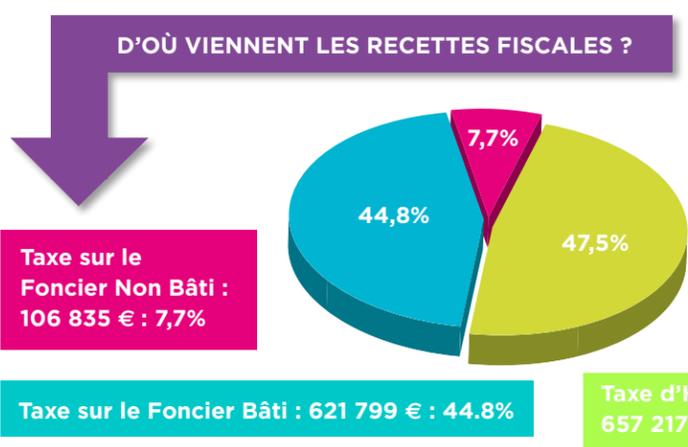
Si c'est une bonne nouvelle pour nos portefeuilles, elle n'en demeure pas moins une source d'inquiétude pour votre commune. A l'heure où ces lignes sont écrites, aucune garantie de compensation n'a pour le moment été proposée pour garantir à l'euro près cette ressource essentielle pour notre collectivité de proximité. Ces quelques lignes vont vous démontrer pourtant l'importance du maintien de cette recette vitale au bon fonctionnement de La Chaize-le-Vicomte.

L'imposition vicomtaise pèse en moyenne, **362 €** par an et par habitant

En comparaison, les impôts locaux pèsent en moyenne :

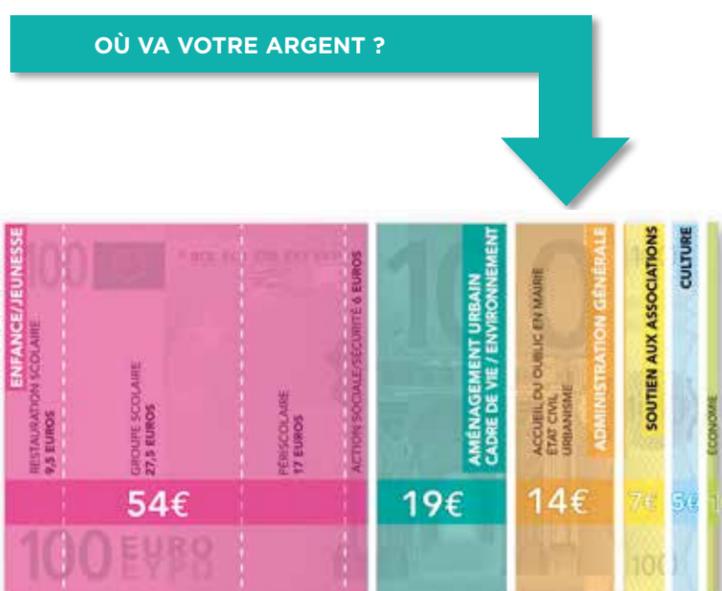
- 352 € à l'échelle du Département
- 407 € à l'échelle de la Région
- 441 € en France.

(Données Direction Générale des Finances Publiques 2016)



En 2017, les impôts locaux ont apporté **1 385 851 €** au fonctionnement de la commune.

Les recettes des impôts locaux représentent **74,1%** des ressources de la commune.



En 2020, 87,62% de foyers vicomtais seront exonérés de Taxe d'habitation.

177 foyers y seront donc encore assujettis.
• Pour la commune, ce sont **698 854 € de recettes** issues de la taxe d'habitation en moins.

Représentant 47% des recettes issues de l'impôt, la taxe d'habitation est donc une ressource essentielle pour le fonctionnement de la commune.

À titre de comparaison, la taxe d'habitation représente :

- Le **coût total** de la rénovation de la route du Moulin Rouge (630 000 €) ;
- Le soutien financier de la commune aux deux groupes scolaires pour **une année et demie** (406 946,39 € par an) ;
- Le coût à la commune de **4,5 années** de fonctionnement du restaurant scolaire (144 316,89 € par an) ;
- **Six années** de subventions aux associations vicomtaises (108 282,71 € par an).

La disparition de la taxe d'habitation au profit des communes fait peser une menace importante sur le bon fonctionnement de nos services ! Sa compensation est donc vitale pour leur pérennité.

Car à cela, la baisse des dotations de l'Etat a fait perdre 366 832 € cumulés à la commune depuis 2014.

Pourtant, les besoins vicomtais ne cessent d'augmenter. Ainsi, depuis 2014, l'équipe municipale s'est engagée dans une démarche de gestion économe des deniers vicomtais par :

- La maîtrise de la dépense publique quasi-stationnaire depuis 2014 (+18 000 € par an en moyenne) ;
- La maîtrise de la masse salariale plafonnant à 44% du budget communal (contre 53% à l'échelle nationale) ;
- La maîtrise de l'endettement de la commune, avec une capacité de désendettement de 6,5 années (contre des seuils de vigilance à 12 années).



Aurélien DOUILLARD
Conseiller délégué au Budget et au contrôle de l'exécution budgétaire



■ MISE À L'HONNEUR DES SPORTIFS

Le 19 juillet, s'est déroulée, selon la tradition, la cérémonie de mise à l'honneur des sportifs vicomtais qui se sont distingués au cours de la saison écoulée.

L'évènement a eu lieu à la Salle du Moulin Rouge.
Félicitations à tous pour leur réussite !

FEC :

- Mathéo BAROTH (u12) et Nolan BODIN (u10) : ont représenté le FEC dans leur catégorie en finale départementale de jonglerie et slalom pendant le Mondial de Montaigu.
- Armel GERBAUD : quitte le club après de nombreuses années en tant que bénévoles du FEC : dirigeant de plusieurs équipes, arbitre bénévole, membre du bureau.

Running Loisir Vicomtais (RLV) :

- Maurice RAUTUREAU (58 ans) : a participé au Semi-Marathon des Olonnes et termine en 1h45mn
- Bénédicte FETIVEAU : réalise un temps de 3h54 pour son 1^{er} marathon (marathon de Saumur)

Palets Club Vicomtais

3^{ème} de leur poule en 2^{ème} division et finale challenge pour la 2^{ème} année consécutive avec une 6^{ème} place sur 7.

Sport et Loisirs Vicomtais (Hand)

- L'équipe de - de 16 ans filles : Vice championne départementale en 1^{ère} division et vainqueur de la coupe de Vendée.
- L'équipe de - de 16 ans garçons : 4^{ème} de 2^{ème} division départementale et finaliste de la Coupe de Vendée.
- L'équipe de - de 12 ans garçons : Champions départemental en 3^{ème} division

Tennis Club Vicomtais

- Laig AVRIL et Antoine RAINGEAUD : 3^{ème} au championnat d'hiver et ont respectivement progressé de 3 et 2 classements
- Lois PAPON : En catégorie 15/18, a gagné 3 classements lui permettant aujourd'hui d'être 30/1.
- Lois PAPON, Antoine PAQUEREAU, Tom GUEGAN et Edouard VINCEDEAU : Ensemble, ils ont remporté le championnat été@mika.
- Emmanuel ROUGIER : A réussi la performance de vaincre un adversaire possédant 4 classements de plus que lui.

Sportifs du Centre de Secours de LA CHAIZE

Pour leur participation au cross départemental des sapeurs pompiers de Vendée le 4 février 2018 :

- Hélène SORIN : 9^{ème} chez les féminines
 - Eric PLISSONNEAU : 42^{ème} chez les vétérans hommes
 - Bruno LAURENT : 94^{ème} chez les vétérans hommes
 - Clément MOUILLE : 17^{ème} chez les juniors
 - Maxime CHUPEAU : 28^{ème} chez les juniors
 - Benjamin CHUPEAU : 31^{ème} chez les juniors
- L'ensemble du centre de secours a été classé 7^{ème}.

PASCAL BONNIN
Adjoint aux Sports
et à la Vie associative



VIE économique

■ UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS VICOMTAIS (UCAV)

Les Journées Nationales du Commerce de Proximité ont lieu cette année
du 1^{er} au 13 octobre 2018

Animations permanentes dans tous les commerces participants. Nous espérons obtenir cette année, le 3^{ème} sourire, pour la municipalité. **À noter : 10^{ème} anniversaire du Marché de Noël Dimanche 2 décembre 2018.**
Des nouveautés vous y attendent toute la journée !



Christine RAMBAUD-BOSSARD
Adjointe à l'Action économique, au Commerce de proximité,
à la Communication, et au Développement numérique
Conseillère communautaire



ACTIONS sociales

L'association locale ADMR propose :
L'ouïe enchantée

Après la Journée Nationale de Sensibilisation au Don d'organes, le 22 juin, les infirmières du centre de santé ADMR organisent leur action annuelle de prévention et d'information sur un thème de santé publique.

En 2018, le sujet portera sur les problèmes d'audition, en particulier en lien avec le vieillissement.

Le magicien, MaX Le RiocheT, comme l'an dernier, jouera les complices pour animer cette séance, à laquelle sont conviées toutes les personnes intéressées.

Salle du Moulin Rouge. Mardi 16 octobre 2018 de 14h à 17h.



Service d'aide à domicile

Association locale ADMR du service d'aide de La Chaize le Vicomte



Nos services à domicile POUR TOUS !

- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP
- MÉNAGE - REPASSAGE
- GARDE D'ENFANTS À DOMICILE
- COURSES ET REPAS
- SORTIES ET LOISIRS
- AIDE À LA TOILETTE
- SUITE À UNE HOSPITALISATION
- TÉLÉASSISTANCE

Impasse des poètes
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél : 02 51 24 31 81

50% de réduction d'impôts
Permanences physiques
Le mardi de 10h30 à 12h30
Permanences téléphoniques
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h30

En dehors de ces horaires,
contacter le 02 51 44 11 55



■ CCAS : CAFÉ-PARENTS



Internet, réseaux sociaux, jeux en ligne...
Comment accompagner nos enfants ?

Tablettes, téléphones et ordinateurs sont présents partout et de plus en plus tôt.

Les plus jeunes acquièrent une habileté qui nous étonne, les plus grands sont scotchés à leur console et les adolescents gèrent leur vie depuis leur smartphone. Face à ces nouvelles technologies les parents s'inquiètent : Quelles limites fixer et à quel âge ? Quelles précautions donner pour surfer sur internet ? À partir de quand parle-t-on d'une surconsommation et que faire ? Quels sont les effets d'une surconsommation ?

Venez échanger sur ce thème lors d'un café-parents le jeudi 22 novembre à 20h, Salle RONSARD à La Chaize-le-Vicomte.

Le café-parents est un lieu convivial où parents et grands-parents peuvent s'exprimer librement sur des sujets d'éducation. Ils peuvent échanger leurs expériences, leurs idées, être écoutés, rassurés et trouver des réponses à leurs questionnements. L'animation est assurée par deux professionnels de l'AREAMS garants de la confidentialité et du respect de chacun. Ils sont gratuits et ouverts à tous.

Lucie SOULARD
Adjointe aux Actions sociales CCAS
et à la Petite enfance



■ ENVIRONNEMENT

ABRIS VÉLOS SÉCURISÉS

Un des objectifs du Plan Global des Déplacements de l'Agglomération, approuvé en 2015, est de favoriser les déplacements alternatifs à l'autosolisme et particulièrement de doubler la part modale du vélo de 2 à 4%.

Dans ce cadre, l'Agglomération a élaboré un Schéma Directeur des Déplacements Doux orienté vers la pratique du vélo.

À l'horizon 2030, ce sont près de 197 km d'itinéraires vélos qui seront aménagés avec une première programmation de 53 km d'ici à 2020.

Afin de favoriser la pratique du vélo et d'accompagner le changement, l'Agglomération a décidé d'implanter des stationnements vélos sécurisés sur l'ensemble du territoire.

Pourquoi implanter des abris vélos sécurisés ?

Une étude du Club des Villes et Territoires Cyclables « Les Français et le vélo », réalisée en 2012 démontre que :

- Les besoins des piétons et des cyclistes sont comparables, puisqu'ils impliquent des trajets directs, confortables, sûrs et continus. Mais à la différence des piétons, les cyclistes doivent garer leur vélo en toute sécurité à leur point d'arrivée ;
- **Le risque de vol est la deuxième raison** citée pour la non-possession d'un vélo et la pratique régulière, après l'insécurité ressentie ;
- Les mauvaises conditions météorologiques sont aussi citées, mais dans une moindre mesure.

C'est pourquoi, l'Agglomération investit dans des modules qui répondent aux attentes des cyclistes : des abris vélos sécurisés et individuels.

Des abris vélos individuels pour quel usage ?

Pour le stationnement de courte durée, des arceaux peuvent être implantés de manière régulière à proximité des commerces et des équipements publics, pôles générateurs de trafic (administratifs, culturels, sportifs).

En revanche, ces équipements offrent une sécurité insuffisante pour le stationnement de moyenne durée.

Par conséquent, les abris vélos couverts de type box ou consigne à vélo sont plus adaptés au stationnement de moyenne durée (quelques heures à une journée) et répondent à un besoin de protection des intempéries. Implantés sur des lieux de passage, ils permettent une surveillance passive des vélos par les habitants.

Comment ça marche ?

Le cycliste dépose son vélo dans le box (48h max.).

Il verrouille la porte avec son cadenas.

À la reprise du vélo, il reprend son cadenas et laisse le box ouvert.



Nathalie CHUPEAU
Adjointe à l'Environnement
au Développement durable
et aux Espaces verts



■ VOIRIE - BÂTIMENT

Inauguration des travaux de rénovation énergétique de la mairie

Lundi 25 juin le Conseil Municipal en présence d'Alain LEBOEUF, président du SYDEV, et de Laurent CAILLAUD, conseiller régional des Pays de Loire, a inauguré les travaux de rénovation énergétique réalisés sur le bâtiment de la mairie.



Les travaux ont consisté à changer l'ensemble des menuiseries, renforcer l'isolation au plafond, changer la chaudière à gaz et mettre en place de l'éclairage à LED ; ils ont permis de réduire la consommation du bâtiment de 60 % et de diminuer l'émission de gaz à effet de serre de 360 000 Kg_{éq} CO₂ à 145 000 Kg_{éq} pour les 20 prochaines années. Cet investissement va permettre de réduire significativement la facture d'énergie.

Nous avons profité des travaux pour que l'accueil et l'ensemble des services soient accessibles aux personnes à mobilité réduite et aussi réactualiser le programme couleur de l'ensemble des bureaux accueil et salle des mariages.

La facture des travaux étude comprise s'élève à 325 000 € HT.

L'ensemble du programme travaux a été accompagné financièrement par nos partenaires : SYDEV, Etat et Région Pays de Loire.

- SYDEV : subvention pour la gestion technique du bâtiment : 6 000 €
- SYDEV : subvention rénovation énergétique : 84 400 €
- ÉTAT : subvention dotation d'équipement des territoires ruraux « DETR » : 84 400€ HT
- RÉGION PAYS DE LOIRE : subvention réhabilitation énergétique : 27 200 € HT
- Reste à la charge de la commune : 123 000 € HT

Cette soirée a été l'occasion de remercier l'ensemble des entreprises qui ont réalisé les travaux et la maîtrise d'œuvre :

- SARL BENAITEAU de SEVREMONT pour le lot réparation de pierre de taille ;
- LE FILS DU BOIS de LA-CHAIZE-LE-VICOMTE pour le lot menuiseries ;
- SARL BROSSET de FOUGERE pour le lot isolation cloison sèche ;
- SARL TECHNI-PLAFOND de MORTAGNE SUR SEVRE pour le lot plafond suspendu ;
- SARL POUPARD JOGUET de SAINT HERMINE pour le lot peinture ;
- GEOSOLAIRE COUTURIER SARL de MOUILLERON EN PAREDS pour le lot chauffage ventilation ;
- SARL RULEAU TEXIER de DOMPIERE SUR YON pour le lot électricité ;
- ECOBAT de LA-CHAIZE-LE-VICOMTE Economiste ;
- ISCO de CHALLANS Bureau d'étude fluide ;
- SYDEV de LA ROCHE SUR YON Assistance maîtrise d'ouvrage ;
- APAVE de LA ROCHE SUR YON Bureau de contrôle ;
- VERITAS de DOMPIERE SUR YON coordonnateur SPS.

La Municipalité a aussi remercié l'ensemble des agents municipaux des services administratifs et techniques qui ont tout mis en œuvre pour assurer l'accueil et le service à la population vicomtaise malgré des travaux en site occupé et de multiples déménagements.

Mise en service de la rue du Moulin Rouge.

Après 4 mois et demi de travaux la rue du Moulin Rouge a été réouverte à la circulation le 30 juin dernier.

Cet investissement était attendu depuis plusieurs années par la majorité des Vicomtais et riverains. Les aménagements permettent de maîtriser la vitesse de circulation grâce à la mise en place d'un îlot central de 2 plateaux surélevés et une réduction de la largeur de voirie. Ils offrent des stationnements aux riverains. Ils permettent aussi de favoriser les déplacements piétons grâce à la réfection complète des trottoirs qui répond aux exigences PMR.

Afin de finaliser le projet et de rendre plus agréable la rue, des plantations d'arbres et plantes seront réalisés au début de l'automne.

La municipalité remercie l'ensemble des riverains et Vicomtais qui ont fait preuve de patience le temps des travaux.



Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie
et aux Bâtiments publics



■ ÉCOLE PIERRE PERRET

Pour cette année scolaire, 272 élèves sont prévus et répartis sur 11 classes.

Structure pédagogique :

- TPS1-PS : Emilie GREGOIRE
- PS-MS : Anne JOUET
- MS-GS : Lucile PESSEL
- MS-GS : Stéphanie COUTEAU
- CP : Isabelle De KERVILER
- CP-CE1 : Natacha ROUET
- CE1 : Patricia MARCHAND
- CE2 : Béatrice TROUVE
- CM1 : Isabelle DICI
- CM1-CM2 : Alain PARPAILLON
- CM2 : Thierry RAYNOND et Emilie BIGEARD



Après des vacances bien méritées, nos petits écoliers vont retrouver le chemin de l'école et partager le bonheur de se retrouver.

Ils seront accueillis par des enseignants bien connus puisque l'équipe pédagogique reste inchangée. La stabilité de l'équipe enseignante (et ce, depuis de nombreuses années) permet de partager des valeurs communes, de construire de nombreux projets collaboratifs et de bien connaître les élèves pour s'adapter à leurs besoins. Non seulement, l'école participe à la formation de futurs enseignants mais également à celle d'éducateurs sportifs.

Déjà récompensée pour son engagement citoyen avec « apprendre à se connaître, à maîtriser ses émotions pour mieux connaître et respecter les autres, à renforcer son estime de soi » et « réfléchir à son impact environnemental dans un projet de réduction des déchets en lien avec la restauration scolaire et les services municipaux », l'école souhaite en prolonger la réflexion et les actions. Les rencontres avec le monde du handicap seront également poursuivies. De nouvelles pratiques pédagogiques seront appliquées pour renforcer l'entraide, l'empathie et la résolution des différends.

La lecture restera au centre des activités scolaires avec la participation au concours des Incorruptibles, à la vente de livres et peut être encore à la venue de nouveaux auteurs de jeunesse. Le lien entre le collège et l'école sera poursuivi et renforcé par des rencontres thématiques et des projets coopératifs.

Alors que les CM2 ont bénéficié d'une classe « Seconde Guerre Mondiale et BD » à Angoulême et dans ses environs, ce sera au tour de CE1-CE2 de partir à l'aventure.

Le midi, **une aide personnalisée** est proposée aux élèves rencontrant des difficultés passagères. A cela, se rajoute un soutien apporté par **un réseau d'aide, composé de 3 enseignants.**

- **Une initiation à l'anglais** est dispensée dès le CP par des enseignants habilités.
- L'association « Lire et faire lire » intervient auprès des jeunes lecteurs.
- La pratique des « Echecs » dès le CP renforce l'observation, la réflexion (la logique et l'anticipation) pour travailler également la concentration et l'estime de soi tout autant que l'humilité.
- L'intervention d'un **médiateur scientifique** permet aux CE2, CM1 et CM2 de découvrir la science par des questionnements, par la réalisation d'expériences et de visites sur le terrain.
- Les classes participeront au **concours « Le prix des Incorruptibles »**. Les élèves seront amenés à lire de nombreux ouvrages, à en faire des analyses et des critiques afin d'élire leur livre préféré.
- Cette année encore, les élèves vont pouvoir bénéficier d'une **prévention aux comportements à risques, d'une ouverture culturelle** (exposition, cinéma, spectacles, sorties, sensibilisation au chinois...) **et sportive** (piscine, cross, bal pour enfants, athlétisme et rencontres sportives...), qui sera le support d'activités en lien avec les programmes de l'éducation nationale. Les élèves, du CP au CM2, bénéficieront encore de la prévention routière.
- La réforme des rythmes scolaires permet une organisation plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire. Elle s'organise avec de l'école le mercredi matin et des **N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires) en fin d'après-midi. Ces ateliers, facultatifs et gratuits, permettent aux enfants de s'éveiller à d'autres pratiques sportives et culturelles.**

Découvrez le dynamisme de l'école en allant sur le site internet : <http://ec-perret-85.ac-nantes.fr>

INSCRIPTIONS

Se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée. Les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année. Si votre enfant a 2 ans avant le 31 décembre 2018, il peut faire son entrée au cours de l'année 2018-2019. Des matinées d'accueil et des réunions d'information sont également programmées tout au long de l'année.

Directeur de l'école :
Monsieur Thierry RAYNOND
Journées de décharge : lundi-mardi 02.51.05.75.97
<http://ec-perret-85.ac-nantes.fr>



■ ÉCOLE SAINT-JOSEPH

1 - Structure pédagogique pour l'année 2017-2018 :

Cycle 1			
TPS - PS - MS Mélissa KEMP (3/4 tps)	TPS - PS - MS Malorie FRANCOIS	GS Laetitia TENAILLEAU	TOTAL CYCLE 1
3 TPS + 12 PS + 12 MS = 27	3 TPS + 13 PS + 12 MS = 28	29 GS	84
Cycle 2			
CP-CE1 Yolaine BOURON	CP-CE1 Laetitia VINCENT	CE1-CE2 Delphine BLANCHARD (3/4 tps)	TOTAL CYCLE 2
15 CP + 10 CE1 = 25	15 CP + 10 CE1 = 25	10 CE1 + 16 CE2 = 26	94
Cycle 3			
CE2-CM1 Amélie WILLAIME	CM1 - CM2 Mickaël BODIN - Céline CHAINE (1/3 tps)	CM1-CM2 Sébastien GUIHAL	TOTAL CYCLE 3
18 CE2 + 10 CM1 = 28	12 CM1 + 15 CM2 = 27	12 CM1 + 14 CM2 = 26	63
Total			241

2 - Le thème pour l'année scolaire :

« Mille et une pattes »

Tout au long de l'année nous travaillerons autour des animaux. Ce projet sera une porte d'entrée pour favoriser les apprentissages et développer la motivation.

Ce projet sera de mieux découvrir les animaux d'ici, et les animaux d'ailleurs. Nous nous efforcerons de mettre en lien les animaux avec la littérature : les fables, les contes - mais aussi la littérature de jeunesse.

Ce thème permettra de développer un vocabulaire spécifique, de s'ouvrir davantage au monde qui nous entoure et d'avoir aussi une démarche citoyenne de protection de l'environnement. Chaque classe et chaque cycle proposera des modalités de travail favorisant l'implication des élèves dans les apprentissages :

- Exposés
- Elevage en classe
- Sorties découvertes au zoo ou à la ferme...

Enfin, ce thème sera une porte d'entrée riche dans les apprentissages artistiques : en musique ou en arts plastiques. D'ailleurs le premier jour de l'année tous les élèves se retrouveront pour chanter ensemble : « Tous les animaux du monde ». Une belle manière de faire école et de lancer l'année scolaire.



Les autres projets :

- Ateliers philo et BCD
- Projet : « Lire et faire lire »
- Classe découverte en maternelle
- Piscine pour les élèves de primaire
- Participation au cross départemental
- « Chantemai » pour les élèves de cycle 3
- D'autres projets propres à chaque classe ou à chaque cycle.

3 - Les projets des associations de parents :

- L'OGEC poursuit ses travaux pour rendre les conditions d'accueil et de travail, agréables pour tous.
- L'APEL continue ses actions et ses manifestations pour soutenir les familles et l'équipe enseignante dans ses projets.
- L'école met fréquemment à jour son site internet et sa page facebook, alors n'hésitez pas à les consulter régulièrement :
- **Le site de l'école :** <http://lachaizelevicomte-stjoseph.fr/>
- **f** <https://www.facebook.com/epmlclv/>

INSCRIPTIONS :

- Inscription possible à tout moment de l'année.
- Scolarisation possible après chaque période de vacances scolaires.
- Les familles peuvent prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet :
- Tél. : 02.51.05.81.07
- mail : epmlclv@wanadoo.fr

PORTES OUVERTES LE SAMEDI 23 MARS DE 10H00 À 12H30



ACTIVITÉS JEUNESSE 11-17 ANS

PLANNING ACTIVITÉ JEUNESSE 2018-2019 :

- VACANCES DE LA TOUSSAINT 2018 : du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2018
- VACANCES D'HIVER 2018 : du lundi 11 au vendredi 15 février 2019
- VACANCES DE PAQUES 2018 : du lundi 8 au vendredi 19 avril 2019
- VACANCES D'ÉTÉ 2018 : 4 ou 5 semaines (à définir)

Conditions d'inscriptions :

• LES PRÉ-INSCRIPTIONS :

- Les pré-inscriptions vont permettre d'organiser les groupes pour chaque activité.
- L'équipe d'animation recrutée pour cette période est constituée de façon à satisfaire le plus grand nombre de demandes.
- Certaines activités étant limitées, le service animation jeunesse se réserve le droit d'effectuer un tirage au sort si l'effectif des inscriptions jeunes est supérieur au nombre de places imparties pour l'activité. Nous laisserons la priorité aux enfants qui n'ont jamais fait l'activité.

Pour s'inscrire le jeune **devra être âgé de 11 ans** lors de la première activité et ne pas avoir atteint 18 ans.

Le dossier complet doit être remis lors de la période de pré-inscription si l'enfant ne s'est pas inscrit de septembre à septembre (la fiche sanitaire, le règlement intérieur signé, l'autorisation parentale et l'attestation du quotient familial).

Les documents sont **valables 1 an de septembre à septembre**.

NB : Cette première pré-inscription est réservée aux jeunes domiciliés sur la commune de La Chaize-le-Vicomte. Par la suite les hors communes pourront s'inscrire.



• LA JOURNÉE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS :

Cette phase consiste à informer sur les activités pour lesquelles l'enfant a été retenu et de procéder au paiement.

Le jeune ou un membre de sa famille devra être présent obligatoirement.

Pour tous renseignements contacter Karen Prioul

au 02 51 05 87 87 ou 06 35 50 61 02

ou par mail : animation.jeunesse@lachaizelevicomte.com

Jean NICOU

Adjoint aux Affaires scolaires,
à l'Animation jeunesse et aux Affaires générales



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Les permanences du Relais ont lieu le lundi matin, mardi après-midi, mercredi matin et jeudi après-midi.

MULTI-ACCUEIL ABRICADABRA
Impasse des Lutins
85310 La Chaize-le-Vicomte
Tél. : 02 51 62 93 56
ramestyonnais@larochesuryon.fr
www.larochesuryon.fr



Elodie PASQUET

Animatrice - secteur Est yonnais
(La Chaize-le-Vicomte,
Dompierre-sur-Yon, La Ferrière,
Fougeré et Thorigny)



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES « LES P'TITES MENOTTES »

La M.A.M « Les p'tites menottes » accueille vos enfants de 0 à 3 ans ; nous favorisons la motricité et le jeu libres.

Nous sommes ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 au 2 Impasse des Peupliers (Le Clos Saint Joseph) 85310 La Chaize-le-Vicomte.

Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter
au 07 80 42 70 34 ou par mail :
mamlesptitesmenottes@laposte.net



VIE ASSOCIATIVE culture & sports

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le saviez-vous ?

À La Chaize-le-Vicomte, la bibliothèque municipale est ouverte à tous et c'est gratuit. Elle est installée derrière la mairie, Espace des Grand'Maisons, du côté des salles associatives.

Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 15h30 à 17h30
- Jeudi de 17h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

La bibliothèque propose près de 4000 ouvrages en tout genre, pour tous. Et des livres en grands caractères, une solution idéale pour les personnes malvoyantes et confortable pour les autres. Chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 3 livres, pour une durée de 3 semaines. Les retours doivent se faire dans les meilleurs délais pour éviter les rappels.

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE

- « L'Heure du Conte » réservée aux enfants de 3 à 10 ans a lieu pendant les vacances scolaires ; au cours du prochain trimestre les enfants pourront se retrouver à 11h, à la bibliothèque :
- Jeudi 25 octobre, accès libre,
- Jeudi 27 décembre « spécial Fêtes », sur inscription.
- Pour les adultes, le « Café Lecture » propose un temps d'échange : vous découvrirez des livres, des auteurs, vous partagerez vos coups de cœur...
- Jeudi 4 octobre, à 14h45, venez nous retrouver à la bibliothèque.

Suivez nos infos régulièrement publiées sur le site de La Chaize-le-Vicomte : calendrier des animations, nouveautés acquises, compte-rendu des « Cafés-lecture »...
<http://www.lachaizelevicomte.fr/fr/information/86899/bibliotheque>
Contact : bibliothequelachaize@orange.fr



Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au Patrimoine



PASS'YON JUDO... ET JUJITSU

Venez pratiquer le SELF-DEFENSE au DOJO de La Chaize !

Prolongement naturel de la pratique du Judo, le ju-jitsu est une méthode de self-défense japonaise à base, de coups portés (pieds/poings), de projections (judo), d'étranglements et de clefs (bras, épaules et jambes) permettant de répondre à la plupart des agressions.

Au DOJO de La Chaize c'est avant tout un sport qui peut être pratiqué par tous : adolescents, adultes, hommes et femmes ; et qui vous permettra de développer votre condition physique tout en apprenant à vous défendre.

« C'est un sport très complet puisqu'il permet de travailler la coordination motrice, l'assouplissement du corps, le renforcement musculaire et le cardio à travers l'apprentissage de techniques de défense et la mise en application sous forme de combats. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi progresser à travers les grades et obtenir la ceinture noire » nous explique Franck Pépion, professeur diplômé d'Etat, qui encadre le cours.

RAPPEL DES HEURES DE COURS :

JUDO					JU JITSU
2014 / 2013	2012 / 2011	2010 / 2009	2008 / 2007	2006 et +	Ados adultes
Samedi	Samedi	Vendredi	Vendredi	Vendredi	Mardi
10h15-11h00	11h00-12h00	18h00-19h00	19h00-20h30	19h00-20h30	19h30-21h00

Pour tout renseignement, vous pouvez venir pendant les heures de cours ou bien contacter Fabrice GARON (07 67 60 13 07) ou Laurent BABIN (06 74 03 87 42).
E-mail : judoclublachaize@gmail.com
Site internet : <https://passyonjudo.wordpress.com/>

Nous sommes aujourd'hui un groupe de 15 personnes (adultes, adolescents, hommes et femmes) à nous entrainer tous les mardis soirs et serions heureux de partager notre passion avec vous, alors n'hésitez pas à venir essayer.



AMICALE LAÏQUE VICOMTAISE

L'amicale laïque est une association très dynamique en lien direct avec l'école Pierre Perret.

Elle permet à l'équipe pédagogique et aux enfants de l'école de bénéficier de nombreuses aides financières pour les sorties scolaires, culturelles et sportives.

L'Amicale compte 250 adhérents, ce qui fait d'elle, une des plus grosses associations de la commune. La diversité de nos activités permet à tous les vicomtais de bénéficier de multiples activités telles que :

le loto, la course d'orientation, la danse jazz contemporain avec Happy Dance, la danse en ligne avec les Betty Girls, le badminton, le yoga, les échecs, l'éveil aux sports, le vide ton placard, le concours de belotte et palets, les activités pour seniors (cartes, voyage surprise, banquet...).

L'adhésion est de 10 euros par famille. L'année scolaire dernière s'est terminée en beauté avec le spectacle de fin d'année et notre traditionnel moules-frites.

Nous sommes heureux de vous convier à l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 28 septembre 2018 à la salle Ronsard à 20h, nous comptons sur votre présence pour renouveler le bureau directeur.

Vous pouvez nous suivre sur [f alv85](https://www.facebook.com/alv85).

Et nous rejoindre par mail alvcommunication@gmail.com



À vos agendas : Vous nous retrouverez toute l'année dans la commune.

Tous les mardis	Cartes pour senior à la salle Ronsard
Jus de pommes	Récup des bouteilles vides : 13 OCTOBRE 2018 Pressage : 20 OCTOBRE 2018 Distribution : 10 NOVEMBRE 2018
Vide ton placard avec asso arc en ciel	18 NOVEMBRE 2018
Marché de Noël	02 DECEMBRE 2018
Goûter de Noël au sein de l'école	18 DECEMBRE 2018
Belote palet	JANVIER 2019
Banquet des seniors	03 MARS 2019
Loto	10 MARS 2019
Course d'orientation	AVRIL 2019
Danse	25 MAI 2019
Fête de l'école	28 JUIN 2019
Voyage surprise des seniors	AOÛT 2019

ALV - HAPPY DANCE

Sur les chapeaux de roues, après avoir écrit « toute une histoire » le premier weekend de juin, nous retrouverons nos élèves dès le 5 septembre à la salle La Fontaine, pour le début des cours avec notre nouvelle professeur Clémence FULMINET.

Nous sommes ravis de compter à ce jour près de 80 élèves, suite à notre séance découverte du 20 juin.

De nombreux projets seront mis en place cette année : nos opérations tartiflette et hachis-parmentier... Nous souhaitons également reconduire l'opération recyclage papier qui l'année dernière nous fût d'une grande aide financière et nous tenons encore à vous remercier pour votre participation.

Voici les horaires à compter du mercredi 5 septembre :

- 13h25 à 14h25 : année 2011/2010
- 14h25 à 15h25 : année 2009/2008
- 15h25 à 16h10 : cours de classique
- 16h10 à 16h55 : année 2012/2013
- 16h55 à 18h10 : année 2007/2008
- 18h30 à 19h45 : ados collège
- 20h à 21h30 : adultes

Il reste quelques places sur les cours de classique et pour les années 2008/2009, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : alvdanse@gmail.com

Nous vous proposerons le 25 mai 2019 notre Fête de la Danse, ouverte à tous et entrée gratuite.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Saison 2018 - 2019 - N'hésitez pas, venez essayer...



Quand activité physique rime avec plaisir, pour être bien dans son corps, bien dans sa vie...

Venez nous rejoindre, les cours sont ouverts à tous, homme et femme, souhaitant entretenir sa forme physique par des exercices variés,

dispensés par des animateurs diplômés : Céline et Corinne

Pour la saison 2018/2019, les séances débuteront :

- le lundi 17 septembre 2018 à 09 h 30 avec Céline
- le lundi 17 septembre 2018 à 10 h 45 avec Céline (séance douce)
- le mercredi 19 septembre 2018 à 18 h 30 avec Céline
- le jeudi 20 septembre 2018 à 20 h 30 avec Corinne

À l'Espace Loisirs des Grand'Maisons, salle La Fontaine

Au programme : LIA, Step, cardio, renforcement musculaire, abdos-fessiers, gliding, stretching, initiation Pilates...

Les 4 séances sont différentes.

Venez faire un essai gratuit et trouver la (ou les) séance(s) qui vous convien(nen)t .

Les inscriptions auront lieu après les 1^{ères} séances de gym.

Pour toute information complémentaire, contacter Myriam Lucas (présidente de l'association)

Tél. : 02 51 07 75 89 / Mail : gv1clv@gmail.com

Ou consulter le Site de La Chaize-le-Vicomte :

www.lachaizelevicomte.fr / Associations / Gymnastique volontaire.

■ REV

WEEK-END CHALLENGE THOMAS VOECKLER

• FOIRE COMMERCIALE Challenge Voeckler des 22 & 23 septembre 2018

Durant le week-end de la foire commerciale, nous proposerons des activités variées qui s'adresseront aux familles :

- pour les petits un atelier clowns,
- pour les plus grands une initiation drone,
- et une attraction phare, le baptême en hélicoptère.

De 9h à 17h - ZI La Folie, 2 rue Jacques MOINDREAU

Vous pouvez réserver vos places dès maintenant au 06 83 23 44 42.

• Dimanche 23 septembre 2018

Course cycliste

Finale du challenge Thomas Voeckler

Course en ligne cadets & course circuit minimes

Bar, restauration rapide sur place



■ ARTDEVIE

La SOPHROLOGIE est proposée par l'association Artdevie.



Les séances de groupes se déroulent à la salle de motricité École maternelle P. PERRET :

- Le mercredi : de 19h à 20h

- Le jeudi : de 19h15 à 20h15

La sophrologie est une aide précieuse, en effectuant des entraînements réguliers, c'est une technique qui permet :

- de prendre conscience de soi,
- d'accéder à un équilibre corps-esprit,
- de mieux se détendre,
- de vivre sainement ses émotions,
- de développer son potentiel et ses capacités personnelles,
- de construire un avenir positif,
- de changer de regard sur soi et sur la vie.

Venez découvrir cette activité avec Marie-Line Chauvet :
Les 19 et 20 septembre 2018, la première séance est gratuite !
Renseignements : 06 68 84 37 88

■ ASSOCIATION VICOMTAISE DE JUMELAGE (AVJ)



Séjour à Sangalhos du 13 au 17 juillet.

24 Vicomtais et Vicomtaises, dont 3 enfants, se sont envolés de Nantes pour répondre à l'invitation de l'AGVS (Association de Jumelage de la ville de Sangalhos), et ont pu profiter, du 13 au 17 juillet, du programme riche et superbe concocté par nos amis portugais.



Comme toujours, l'accueil a été chaleureux, et l'hébergement dans les familles a permis de créer ou de renforcer des liens d'amitiés.

Nos amis portugais avaient à cœur de nous faire découvrir d'autres trésors de leur pays, et la réussite de ce nouveau séjour est un gage de pérennité pour nos relations, tout comme les différents autres échanges de jeunes, sportifs ou stagiaires, organisés en début d'année, et dont nous vous avons parlé dans le numéro d'avril.

Avec l'Association Vicomtaise de Jumelage, parler ANGLAIS et PORTUGAIS à La Chaize-le-Vicomte.

L'année 2017/2018 est terminée pour les cours de portugais et d'anglais à La Chaize-le-Vicomte. Le nombre d'élèves inscrits, leur assiduité, leur désir de poursuivre nous incitent à préparer dès maintenant l'organisation des cours pour 2018/2019.

Ils sont ouverts à tous, Vicomtais ou non, sans importance d'âge ou de niveau.

Nous apportons une attention particulière à la qualité et à la convivialité dans ces cours. Pour tenir compte des disponibilités et du niveau de chacun, les élèves seront répartis en plusieurs groupes à des heures, des jours de la semaine, des niveaux pouvant convenir au plus grand nombre.

Nous pensons démarrer à mi-septembre.

Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires.

Nous veillerons à garder un tarif très attractif pour les 20 cours de 1h30 proposés. Il est fixé en fonction du nombre d'élèves et se situait l'an passé à 80 et 120 euros pour le portugais et 180 euros pour l'anglais. Nous espérons pouvoir maintenir ces conditions.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire, dès maintenant.

Cours d'anglais :

Jean-Maurice CALLEAU

jean.maurice.calleau@gmail.com

Port. : 06 80 28 76 92

Cours de portugais :

Joël GENDRE joelgendre@orange.fr

Tél. : 02 51 05 79 37



Soirée portugaise 2018

Le samedi 13 octobre 2018, à 20h salle du Moulin Rouge, l'AVJ organise sa désormais traditionnelle soirée portugaise.

La formule de l'an dernier est reconduite, mais avec un groupe folklorique et un orchestre nouveaux.

Le repas typique portugais, avec son délicieux plat de morue, sera animé par le groupe folklorique portugais Os Vilhoes.

L'orchestre Serenade prendra ensuite le relais pour vous faire danser aux sons de musiques et de chansons pour toutes les générations.

N'hésitez pas à venir passer cette soirée avec votre famille et vos amis.

Les réservations sont ouvertes au 02 51 05 84 89 et au 06 21 40 77 84.



■ THÉÂTRE - ACTE 1



Notre troupe travaille actuellement sur la mise en scène et l'interprétation d'une pièce de Stanislas COTTON intitulée « La Princesse, l'Ailleurs et les Sioux ».



À partir du mois de septembre, elle va également commencer à préparer une autre pièce. Les représentations de ces deux spectacles sont prévues pour le premier semestre 2019.

ACTE 1 a eu le plaisir d'accueillir la troupe Les Artsp'titsculteurs qui a présenté « Suis ton P'tit bonhomme dans le chemin » les 7 et 8 avril, et L'Ecarquille-Théâtre qui a présenté « Apportez nous quelque chose d'autre » le 14 avril. Ces deux spectacles ont été très appréciés.

Les 2 et 3 juin derniers, nous avons également accueilli un stage de formation théâtrale sur « La construction du personnage ». Ce stage a été animé par Jean-Claude GAUTHIER, comédien professionnel de la Compagnie GRIZZLI. Son but était de permettre aux participants d'explorer diverses approches pouvant nourrir le travail de construction d'un personnage : travail corporel et vocal, travail sur l'imaginaire, exercices à partir de masques, de textes appris et d'improvisations.

Les personnes qui désirent faire du théâtre ou participer à l'élaboration d'un spectacle (décors, costumes, régie...) peuvent nous rejoindre.

Contact : Philippe Chauvin au 02.51.40.11.30 ou par mail à acte1.lachaizelevicomte@orange.fr

■ ARTS ET PATRIMOINE VICOMTAIS (APV)



Un été avec Arts et Patrimoine Vicomtais (APV)

Comme chaque année, notre association est active l'été. Avec APV, un groupe de cinquante-cinq personnes a passé une journée à Clisson. Nous en reparlerons dans un prochain numéro de notre quatre-pages, « La Calouète ».

Le 17 mai et le 30 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux groupes de visiteurs, l'un de la Vienne, l'autre de Talmont-Saint-Hilaire. Nos guides bénévoles leur ont fait découvrir le riche patrimoine vicomtais. Le passé a également ressurgi lors des Journées du Patrimoine de Pays des 16 et 17 juin à travers les photos anciennes de La Chaize et la collection de calèches de M. Piveteau. Le dîner du samedi 16, sous le signe de « l'animal et l'homme » thème de ces journées, a ravi les convives du Logis de Bel Air. Lorsque ces lignes paraîtront, les visites guidées de juillet et août seront passées. Les nombreux visiteurs, souvent extérieurs à la commune, auront découvert La Chaize à travers les visites de son église du XI^e et son patrimoine avec les balades contées dans le vieux bourg. Le 3 août, nous avons également entendu Sébastien Laurent, Docteur en Histoire Médiévale. Il nous a fait revivre « **Un tour d'Aquitaine Royal** » : le périple du roi Louis VII avec sa jeune épouse, la duchesse Aliénor d'Aquitaine.



Pour APV, l'année n'est pas terminée avec la rentrée. Les 15 et 16 septembre, en lien avec la commission culturelle de la commune, nos guides assureront des visites guidées de l'église. Et avec les anciens combattants de l'UNC et la commission culturelle, nous préparons la célébration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. (Voir par ailleurs dans ce bulletin). Une exposition sur cette guerre est prévue. Répondant à notre appel, plusieurs personnes ont déjà promis des objets ou documents. Cette collecte continue jusqu'à l'exposition en novembre. Ces documents seront bien sûr remis à leurs propriétaires. Merci de contacter les personnes responsables des associations ci-dessus.

Ainsi, notre association, avec ses expositions, ouvertes à tout public et aux écoles comme le « Printemps des Artistes », et ses visites guidées, anime la vie culturelle vicomtaise. En n'oubliant jamais que le passé éclaire le présent et guide vers l'avenir : « **Qui ignore d'où il vient, ne peut savoir où il va !** ».

■ LES BÉNÉVOLES DU CŒUR

ENCORE + DE TUBES !

Après avoir présenté leur 16^{ème} spectacle l'année dernière, l'association « Les Bénévoles du Cœur » revient cette année avec un tout nouveau spectacle.



Nouvelles chansons, nouvelles chanteuses, la nouvelle saison est lancée et les répétitions s'enchaînent chaque semaine afin d'être prêt fin octobre à vous présenter ce nouveau spectacle « Les Bénévoles du Cœur, Encore + de tubes ! ».

Avec une mise en scène de Jérôme Brethomé, quatorze chanteurs, trois animatrices, un animateur et un orchestre de six musiciens professionnels emmenés par Vincent Sarrazin, tous les éléments sont réunis pour vous proposer le meilleur des spectacles. Les séances auront lieu vendredi 26, samedi 27 à 20h30 et dimanche 28 octobre, à 14h30. Elles auront lieu à la Salle du Moulin-Rouge. Comme l'année dernière il n'y aura pas de spectacle à La Longère de Beaupuy (Mouilleron-le-Captif).

Prix des places : 12 € pour les adultes, 6 € pour les enfants de 5 à 11 ans.

Réservations : Nanou (06.77.07.80.79) ou Franck (06.88.73.13.41).

Vous pouvez suivre l'actualité de notre association sur  Les Bénévoles du Cœur.

■ ASGASSE

Vers l'objectif « Zéro Déchet »

La Roche Agglomération avait lancé l'opération « Défi Famille Zéro déchet », le but était de montrer qu'il est facile de réduire ses déchets ménagers, ses déchets verts, ses plastiques.

En compostant ses biodéchets ou en les faisant consommer par des volailles, en valorisant ses déchets verts, en refusant et en triant ses emballages, en évitant le gaspillage alimentaire.



Des pesées ont été réalisées du 15 février au 15 mars – puis du 15 mai au 15 juin pour voir l'évolution.

1 exemple de pesée d'un adhérent de l'ASGASSE à la fin de l'expérience :

- Papiers : 12 kg
(abonnement au journal – donné à la danse de l'Amicale Laïque)
- Verre : 770 g
- Biodéchets : 4,95 Kg (donné aux poules et oies)
- Emballages : 310 g (sac jaune)
- OMR : 230 g (bac)

L'ASGASSE aura un stand au Forum des Associations de La Chaize-le-Vicomte le 1^{er} septembre et pourra donner des recettes pour fabriquer ses produits d'entretien et quelques cosmétiques.

■ ART FLORAL : ATELIER DÉCO

L'association Atelier Déco prépare ses activités pour la saison 2018-2019.

Deux cours seront proposés : Art floral avec Angélique et/ou Scrapbooking avec Stéphanie.

Les séances ont lieu le mardi à 20 h 15, selon un calendrier annoncé pour l'année. La cotisation à l'association est de 12 €. L'année d'art floral s'élève à 80 €, celle de Scrapbooking à 80 € également. Les fleurs ou fournitures sont réglées à chaque séance selon les réalisations. Une séance d'essai est possible, première date le mardi 18 septembre, salle du Foyer des jeunes (à gauche de la bibliothèque, côté jeux pour enfants).



On peut contacter l'association : par téléphone 06 29 76 03 22 (Séverine Laurent, présidente) ou 06 34 63 44 15 (Nicole Cantin, trésorière) ou par mail : sabine.parpaillon@laposte.net

TRIBUNES

LA MAJORITÉ, LA CHAIZE 2020

Une rentrée pleine de projets !

La rentrée scolaire qui débute nous rappelle, chaque année, l'importance de notre rôle : celui de travailler pour les générations futures.

Avec plus de 500 enfants scolarisés dans nos deux écoles, notre commune se distingue par cette dynamique de la jeunesse où un Vicomtais sur sept est scolarisé. Une dynamique d'autant plus visible au moment du déjeuner quand notre restaurant scolaire sert plus de 490 repas par jour ! Avec 56% du budget consacré à l'enfance et aux familles, la gestion municipale est donc résolument tournée vers l'avenir en faisant le pari de la jeunesse.

Après les importants travaux de voiries ou de rénovation énergétique de la mairie, cette volonté se poursuivra avec les travaux ou études qui vont se lancer durant ce second semestre 2018.

- A commencer par **la préservation de notre patrimoine** que nous souhaitons léguer aux jeunes générations. Inscrite au titre des monuments historiques, l'Eglise Saint Nicolas, qui a résisté à 900 ans d'Histoire, va bénéficier d'une importante rénovation de sa toiture pour poursuivre sa course dans le temps.

- C'est ensuite **l'amélioration de l'accessibilité aux services médicaux** et para-médicaux par le début des travaux du pôle Santé sur le site de la maison Cieutat. Accessibilité également de logements à loyers modérés au-dessus de ces cellules commerciales afin de toujours faciliter l'accès au logement au cœur de notre bourg.

- C'est enfin **l'apport de nouveaux services et équipements** avec le lancement des études relatives à la salle de sports. Grâce à une gestion rigoureuse des deniers vicomtais, ce projet peut enfin voir le jour pour permettre une meilleure pratique sportive. Grâce à un comité de pilotage, cet équipement sera pensé pour répondre aux besoins du plus grand nombre.

Et si la commune est résolument tournée vers demain, elle n'oublie pas pour autant son Histoire et célébrera, le 11 novembre prochain, le centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre.

Ainsi, l'ensemble de l'équipe « La Chaize 2020 » vous souhaite une rentrée riche de projets à La Chaize-le-Vicomte.

L'équipe « La Chaize 2020 »

L'OPPOSITION, LA CHAIZE ENSEMBLE

Coût du restaurant scolaire à La Chaize-le-Vicomte : Une particularité vicomtaise.

Le coût actuel de notre service de restauration scolaire doit nous interroger. Bien que les familles payent en moyenne 3.57 € par repas, le tarif auquel le prestataire (Aridev) facture le repas à la commune est de 5.92 €, soit le tarif le plus élevé de l'agglomération. Ainsi pour que ce tarif soit abordable, la commune verse chaque mois une subvention à l'entreprise gestionnaire du restaurant scolaire. Elle fut de 7288 € en avril 2018 et plus de 30 000 € depuis le début de l'année

Dans toutes les communes de l'agglomération est appliqué un tarif progressif en cohérence avec les revenus de chacun. La Roche-sur-Yon est à la pointe, avec des tarifs à partir de 0,43 € par repas. Avec une différence de tarif de seulement 18 centimes entre le tarif le plus élevé et le moins élevé nous sommes loin, à La Chaize-le-Vicomte, d'un tarif socialement efficace qui permette à tous les enfants quelles que soient leurs origines sociales de profiter de ce restaurant. S'il existe bien un dispositif afin d'aider à la marge les familles les plus en difficultés, combien de parents hésitent à mettre leurs enfants à la cantine pour des raisons budgétaires ?

Ainsi les Vicomtais payent ce service trois fois : une première fois à travers leurs impôts pour subventionner l'entreprise prestataire, une seconde fois en payant leurs factures et une troisième fois à travers une politique tarifaire inefficace. Il est temps de réfléchir à une gestion moderne du service de restauration scolaire profitable à tous et pour tous et à son rôle social et éducatif.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (seules les naissances dont les parents ont donné leur autorisation figurent dans la liste)

DUDIT CHARRIER Marius	25/02/2018
TRICOIRE Harry	07/02/2018
GRELIER Gabin	24/03/2018
AUGUIN Sarah	13/04/2018
VERNAGEAU ISAAC Elio	16/04/2018
BALLOY Gabriel.....	26/04/2018
ARNAUD Clément.....	09/05/2018
BONNIN Eliot.....	14/05/2018
SAINT-OMER Chris	03/06/2018

DÉCÈS

SARRAZIN Roger	20/03/2018
GIGAUD Léone veuve L'HERMITE	26/03/2018
PUBERT Odette veuve LOISEAU	28/03/2018
MALGARINI Louise	04/04/2018
LUTTMANN Yvette épouse STRADA	23/04/2018
GUÉDON Jacqueline veuve BERNARD	24/04/2018
MORILLEAU Giselle veuve FIEVET	28/04/2018
JOYAU Marie-Josèphe veuve MERIEAU.....	30/04/2018
HERBRETEAU Louis.....	02/05/2018
CLERTEAU Janine veuve BARITEAU	03/05/2018
MENANTEAU Maurice.....	16/05/2018
CANTIN Jean	24/06/2018

MARIAGE

SARRAZIN Vincent et BESSAY Claire	24/03/2018
MOUSSET Jérémy et LIBAUD Marie.....	05/05/2018
DERRÉ Julien et REMBAUD Elise	12/05/2018
GOURSAUD Jérôme et SUAREZ Pascaline.....	12/05/2018
BERTRAND Ludovic et AUGUIN Mélissa	19/05/2018
BRISARD Régis et RAUTURIER Sandrine.....	19/05/2018
BRUNET Philippe et DELUME Marie.....	23/06/2018

AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES (VAE)

Voici les conditions d'éligibilité :

- Le Vélo à Assistance Electrique doit être conforme à la réglementation en vigueur (normes EN 14.764 et EN 15.194). Un certificat d'homologation correspondant est exigé ;
- Les vélos équipés de batteries au plomb ne rentrent pas dans le dispositif de subventions ;
- Le bénéficiaire est, à l'exclusion de toute autre personne, une personne physique majeure résidant sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération ;
- Tout dossier incomplet, ne répondant pas aux conditions d'éligibilité sera refusé ;

- Les aides à l'acquisition de vélos à assistance électrique seront satisfaites selon l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits budgétaires de l'année en cours réservés à cette opération ;
- La subvention accordée est fixée à 10% du prix d'achat TTC du VAE neuf, dans la limite d'une subvention de 100 €.

Les demandes se font en ligne sur le site de La Roche-sur-Yon (Onglet Services & infos pratiques > vos démarches). Il ne sera accordé qu'une seule subvention par foyer.

- L'Etat a revu son aide depuis le 1^{er} février 2018. Le bonus Etat est donc maintenant accordé sous certaines conditions :

- Il est réservé aux ménages non imposables ;
- Il ne peut être attribué que si une aide ayant le même objet a été attribuée par une collectivité locale (ce que l'Agglomération a fait ;
- Son montant de 20% du prix d'achat TTC, dans la limite de 200 €, complète le montant de l'aide allouée par une collectivité locale sans jamais lui être supérieur. <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>

Autres aides possibles à l'acquisition de vélos spéciaux et adaptés :

- L'Agglomération met en place des aides pour :
- Les vélos spéciaux (biporteurs ou triporteurs), à assistance électrique ou non. La subvention est fixée

à 20 % du prix d'achat TTC du vélo dans la limite de 400 € pour un vélo neuf et 200 € pour un vélo d'occasion.

- Les tricycles, tandems, de handbikes, vélos pousseurs (motorisés ou non) à adapter sur des fauteuils roulants. Les conditions d'octroi de la subvention sont :

- Etre Agglo Yonnais, à partir de 6 ans pour les enfants, une seule subvention par foyer, avoir une prescription médicale et/ou l'avis d'un ergothérapeute,
- Ou être une structure associative dont l'objet social est l'accueil ou la résidence de personnes en situation de déficiences.

Le coût de ces appareils est élevé. Il peut être en partie pris en charge par des organismes tels que la CPAM, la MDPH, les mutuelles ou les comités d'entreprises. Il est donc proposé d'intervenir en finançant 80 % du reste à charge dans la limite de 400 €.

Les dossiers pour ces deux types de vélos sont à retirer auprès de Direction Transports et Déplacements Durables Espace Prévert - 70 rue Chanzy 85000 La Roche-Sur-Yon

La Région participe à l'achat de vélos pliants pour les abonnés TER de travail ou étudiants-élèves-apprentis des Pays de la Loire :

<http://www.paysdelaloire.fr/services-en-ligne/aides-regionales/aides-regionales-themes/transports-et-deplacements/actu-detaillee/n/subvention-a-lachat-dun-velo-pliant-pour-les-abonnes-ter-annuels-de-travail-ou-etudiants/>

L'aide à l'achat de la Région des Pays de la Loire s'élèvera à hauteur de 50% du prix d'achat TTC. Cette subvention est plafonnée à 200 €.



LA MAIRIE
4, rue des Noyers
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE
Tél. : 02 51 05 70 21 - Fax : 02 51 02 76 81
mairie@lachaizelevicomte.com
www.lachaizelevicomte.com

HORAIRES D'OUVERTURE
• Lundi, mercredi et jeudi :
8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30
• Mardi : 8h30 - 12h30
• Vendredi :
8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00

